

Maître Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

43/45 Rue Breteuil - 13006 Marseille

Tél. : 04.13.24.13.63

f.hoffmann@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION
APRES REITERATION DES ENCHERES

Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13015),
168, rue Le Chatelier, dénommé LA MAURELETTE,
cadastré section 902 B n°42, La Delorme,
pour une surface de 9 ha 83 a 21 ca,

D'UN APPARTEMENT au 3^{ème} étage du bâtiment B, immeuble B14
et **D'UNE CAVE** au sous-sol du bâtiment B, immeuble B14

MISE A PRIX DE DIX MILLE EUROS (10.000,00 euros)

VISITE LE MARDI 28 JUIN 2022 DE 09 H 00 A 10 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 7 JUILLET 2022 à 9 h 30

Chambre des Criées, à l'audience du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély, rez-de-chaussée, Palais Monthyon,
Place Monthyon, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Dans un ensemble immobilier à MARSEILLE
(13015) 2168, rue Le Chatelier, Résidence
La Maurelette, cadastré section 902 B
n°42,

LE LOT N° 557 soit un appartement
n° 280 au 3^{ème} étage du bâtiment B,
immeuble B14, de type F6 de 102 m² et
les 170/100.000èmes indivis du sol et des
parties communes générales,
l'appartement comprenant un

dégagement, une salle de séjour, cinq
chambres, une cuisine, une salle de bains,
un water-closet et un placard avec lavabo.

LE LOT N° 552 soit une cave n° 280 de
4 m² au sous-sol du bâtiment B, immeuble
B14 et les 1/100.000ème de la propriété
du sol et des parties communes générales.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet
d'un état descriptif de division et règlement
de copropriété suivant acte reçu aux
minutes de Me DURAND, Notaire le 14
avril 1965, publié au 1^{er} bureau du SPF
de MARSEILLE le 18 octobre 1965, volume

4421 n° 18.

D'après le procès-verbal de description :

Maître François TUCA, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 6 mai 2019 un procès-verbal de description.

L'appartement est situé 1, place du Cadran, 13015 MARSEILLE, bâtiment 14 (entrée par la rue Paul Coxe). Il se trouve au 3^{ème} et dernier étage du bâtiment et se compose : d'un séjour, d'un grand couloir, de 5 chambres, d'une cuisine, d'une loggia et d'une salle de bains.

La cave n°280 est située au sous-sol.

Les lieux étaient occupés lors de l'établissement du procès-verbal de description.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur AUTRIC - EXPERT IMMO AIX stipule une surface loi Carrez de **107,06 m²**.

Le syndic actuel de copropriété est le cabinet FONCIA MEDITERRANEE : 225, rue Saint Pierre, 13005 MARSEILLE.

La présente vente sur licitation est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **NACC**, société par actions simplifiée au capital de 14.032.410,00 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 407 917 111, dont le siège social est 37, boulevard Suchet, 75016 PARIS agissant poursuites et

diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité, Venant aux droits de la société dénommée **CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE PROVENCE ALPES CORSE**, Banque Coopérative régie par les articles L 512.85 & suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, au capital 649.305.000 euros, N° SIREN 775 559 404 RCS Marseille, dont le siège social est Place Estrangin Pastré, 13006 MARSEILLE, poursuites et diligences du Président du Directoire en exercice, domicilié audit siège en cette qualité,

En vertu d'un acte de cession de créance en date du 21 septembre 2018,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

EN PRESENCE DE :

Monsieur Hudeyda YILMAZ, né en 1965 à TEKMAN (Turquie), de nationalité turque, maçon, époux de Madame Leyla BARKIN aux termes de son union célébrée sans contrat de mariage préalable à la mairie de TEKMAN (Turquie) en 1983, demeurant 168, rue Le Chatelier, La Maurelette, bâtiment 14, 13015 MARSEILLE,

Et de **Madame Leyla BARKIN**, née le 16 juillet 1965 à TEKMAN (Turquie) épouse de Monsieur Hudeyda YILMAZ aux termes

de son union célébrée sans contrat de mariage préalable à la mairie de TEKMAN (Turquie) en 1983, demeurant 168, rue Le Chatelier, La Maurelette, bâtiment 14, 13015 MARSEILLE,

COLICITANTS n'ayant pas constitué Avocat.

ET :

La société dénommé **OMER**, société civile immobilière dont le siège social est sis 1, place des Autures à MARSEILLE (13015), immatriculée au RCS de Marseille 883 331 795 prise en la personne de son représentant légal Monsieur Omer Faruk OZYURT, né le 3 mars 1989 à HINIS (Turquie) domicilié et demeurant 1, place des Autures à MARSEILLE (13015),

ADJUDICATAIRE DEFAILLANT

Ayant pour Avocat **Maître Philippe COHEN**, Avocat au Barreau de Marseille.

Lors de l'audience du 12 mars 2020, ledit bien a été adjugé à la somme de 76.000 euros outre les charges.

Le certificat prévu par l'article R.322-67 du Code des Procédures civiles d'exécution a été délivré le 22 mars 2022 par le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille et signifié 1^{er} avril 2022 aux colicitants, à l'adjudicataire et au créancier poursuivant.

Suivant ordonnance rendue le 28 avril 2022 par le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille il a été ordonné la remise en vente du bien par voie d'une

nouvelle adjudication et fixé la date d'audience de vente sur réitération des enchères au Jeudi 7 Juillet 2022 à 9 h 30.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de Maître **Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 - **f.hoffmann@provansal.eu**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille le 13 mai 2022.

Me Thomas D'JOURNO
Avocat